



Capitale française de la biodiversité 2017

Atelier régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

« Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité »

Mardi 7 février 2017, 9h-16h30

au parc Phoenix, 405 Promenade des Anglais, Nice

La Métropole Nice Côte d'Azur, l'Agence régionale pour l'Environnement et l'écodéveloppement en Provence-Alpes-Côte d'Azur et les organisateurs de l'opération Capitale française de la biodiversité 2017 vous proposent une journée d'exposés, de témoignages, de débats et d'échange sur le thème « Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité ».

Journée gratuite mais inscription obligatoire [via ce formulaire](#)

Contexte

La biodiversité représente une source d'inspiration considérable pour les projets urbains et des solutions opérationnelles à toutes les échelles, que ce soit en matière d'urbanisme (établissement ou révision des PLU et des SCoT, identification et intégration de la trame verte et bleue, planification écologique), d'aménagement des quartiers (gestion écologique des eaux pluviales, espaces verts écologiques, agriculture urbaine), de l'architecture (végétalisation des toits ou des façades, dispositifs d'accueil de la faune) et enfin, à l'échelle des matériaux de construction (circuits-courts, matériaux bio-sourcés, déconstructibilité et réversibilité).

Portée par la volonté politique ou l'émergence de nouveaux labels, la prise en compte de la biodiversité réinterroge les façons de faire mais demande aussi la maîtrise de notions d'écologie scientifique et de compétences nouvelles, par le biais d'une formation adaptée.

Alors que de nombreuses collectivités ou acteurs privés s'intéressent à cette question, l'édition 2017 de l'opération Capitale française de la Biodiversité vise à identifier et valoriser les actions exemplaires en la matière, qu'il s'agisse de construction neuve ou de rénovation voire de restauration écologique, menées par les villes et les intercommunalités et leurs partenaires.

Les ateliers régionaux du concours 2017 ont pour objectif de sensibiliser aux notions d'écologie urbaine, d'apporter des pistes de solutions opérationnelles pour agir et de faire connaître des outils utiles.

www.capitale-biodiversite.fr

Programme

Animation de la journée : Marc Barra, Natureparif

Matinée

8h30-9h **Accueil**

9h15 Introduction

par Loïc Dombrevail, maire de Vence, vice-président de la Métropole Nice Côte d'Azur chargé de la biodiversité, conseiller régional président de la Commission « Environnement, Mer et Forêt »

9h30 Bâtir en favorisant la biodiversité ? Enjeux et exemples d'actions

par Marc Barra, écologue, Natureparif

Discussion

10h Témoignages d'actions de collectivités ou de leurs partenaires, à l'échelle du territoire

Base communale de la biodiversité en vue de la réalisation du PLU de Bouc-Bel-Air
par Monique Salomon, adjointe au maire à l'urbanisme et Arnaud Philippart, directeur de l'urbanisme, Ville de Bouc-Bel-Air

Identification et prise en compte de la trame verte et bleue métropolitaine de Nice Côte d'Azur dans le PLU métropolitain

par Valérie Le Bras, Responsable de la division Développement Durable, Biodiversité, Natura 2000, métropole Nice Côte d'Azur

Discussion

Pause

11h Témoignages d'actions de collectivités ou de leurs partenaires, à l'échelle du territoire et du quartier

Panorama d'actions de prise en compte du petit cycle de l'eau et de la nature dans des zones d'activités économiques

par un(e) intervenant(e) de l'ARPE Provence-Alpes-Côte d'Azur

Retour d'expérience sur l'aménagement d'un quartier

par Perrine Prigent, chargée de mission ville durable, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Discussion

11h45 Présentation d'outils utiles pour les collectivités

Label EcoQuartier 2017

par un correspondant « ville durable » des services déconcentrés de l'Etat en région (DDTM ou DREAL)

Opération Capitale française de la Biodiversité 2017

par Audrey Michel, ARPE Provence-Alpes-Côte d'Azur et Marc Barra, Natureparif

12h25 Conclusion de la matinée

par Loïc Dombreval, maire de Vence, vice-président de la Métropole Nice Côte d'Azur chargé de la biodiversité, conseiller régional président de la Commission « Environnement, Mer et Forêt »

12h30 Déjeuner à la charge des participants (apporter son pique-nique ou nombreux restaurants à proximité)

14h Témoignages d'actions de collectivités ou de leurs partenaires, à l'échelle de la parcelle ou du bâti

Vitrage et transparence dans le bâti, comment éviter les collisions ? Un exemple concret : Cap 3000
par Michaël Gendrot, LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Exemple de protection des chauves-souris dans le bâti : rénovation HQE de la cité mixte Paul Arène à Sisteron (04) abritant une colonie de Molosse de Cestoni
par Raphaël Colombo, Asellia Ecologie

Bâtiment durable méditerranéen : exemples de réalisations favorables à la biodiversité
par un(e) intervenant(e) du label Bâtiment durable méditerranéen (sous réserve)

Discussion

15h15 Présentation d'outils utiles pour les collectivités

Dispositifs régionaux (Appels à projets Agence de l'eau...)
par Philippe Pierron, chef de service Planification et connaissances de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

Autres dispositifs

par Michel Oberlinkels, Chef d'Agence Sud Est, CDC Biodiversité

15h45 Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages : quelles conséquences pour les collectivités ?

par un représentant de l'Agence française pour la Biodiversité

16h15 Conclusion de la matinée

par Mireille Benedetti, Conseillère Régionale, Présidente de l'ARPE Provence-Alpes-Côte d'Azur